



# VISITE DÉCENNALE DU BARRAGE D'ÉGUZON

JANVIER - NOVEMBRE 2017

Dans le cadre de son programme de surveillance et d'entretien, EDF réalise durant l'année 2017 un examen technique complet du barrage d'Éguzon afin de maintenir son plus haut niveau de sûreté. Effectué tous les 10 ans, cet examen réglementaire vient compléter les nombreuses mesures de surveillance effectuées régulièrement sur l'ouvrage. Il est réalisé par EDF, sous le contrôle rigoureux des services de l'Etat.

## LES OBJECTIFS DE LA VISITE DÉCENNALE

- Vérifier le bon état **général** du barrage (en particulier les parties habituellement immergées dans le lac).
- Vérifier le bon fonctionnement de ses principaux **organes de sûreté** (évacuateurs de crue et vannes de fond).

## UNE REMONTÉE DU PLAN D'EAU PROGRESSIVE À L'AUTOMNE

La remontée du plan d'eau sera opérée à compter d'octobre : elle évoluera en fonction de la **pluviométrie**, des **besoins de production hydroélectrique** et du **soutien du débit de la Creuse**, comme le permettent les consignes d'exploitation du barrage à cette période de l'année.

## UN ABAISSEMENT PARTIEL DU LAC EN SEPTEMBRE

Pour mener cette inspection, le niveau du lac sera **abaissé progressivement**, à partir du **1<sup>er</sup> septembre**, d'environ **8 mètres** (par rapport à sa cote maximale). Cet abaissement permettra de compléter l'inspection des parties habituellement immergées, sans procéder à la vidange totale du lac afin de minimiser l'impact sur les différents usages de l'eau et sur l'environnement. Cette inspection devrait **s'achever fin septembre**. Le niveau bas du lac permettra également à EDF de réaliser d'autres **travaux d'entretien sur des pièces mécaniques** et de **réparation des surfaces** en béton rendues accessibles à cette occasion.



Ici, EDF  
investit  
400 000 €

→ [edf.fr/vienne-creuse](http://edf.fr/vienne-creuse)



Pour visiter cet aménagement, retrouvez les informations pratiques au point d'information situé sur le parking devant l'entrée principale du barrage et de l'usine d'Éguzon.

# Les principales opérations d'inspection



## L'INSPECTION DU PAREMENT AMONT

L'inspection visuelle du parement côté amont du barrage consiste à examiner au plus près, à partir d'une embarcation sur le lac, les détails de la surface du barrage.

Afin d'examiner les parties du barrage les plus exposées aux variations du niveau d'eau, un **abaissement d'environ 8 mètres** du niveau du lac est prévu à l'automne. La partie immergée du parement est inspectée à l'aide d'un robot subaquatique télécommandé.



## L'INSPECTION DES CONDUITES FORCÉES

D'un diamètre de 4,20 m et d'une longueur d'une centaine de mètres, chacune des deux conduites forcées du barrage d'Eguzon permet d'acheminer jusqu'aux turbines l'eau du lac, sous pression grâce à une hauteur de chute d'environ 60 m, pour produire l'électricité. L'inspection minutieuse des deux conduites permettra à EDF de connaître parfaitement l'état du matériel.



## L'INSPECTION DE LA CONDUITE ET DES DEUX VANNES DE FOND

Les vannes de fond, appelées aussi **vannes de vidange**, permettent, en cas de besoin, d'**abaisser rapidement le niveau du lac**. Leur inspection consistera à vérifier le bon état de chacune des différentes parties mécaniques des vannes et de leur dispositif de manoeuvre. Concrètement, sur toutes les parties métalliques, EDF réalisera une inspection visuelle globale ainsi que des contrôles plus poussés permettant d'évaluer leur niveau d'usure.



## L'INSPECTION DES ÉVACUATEURS DE CRUE

Les évacuateurs de crue, comme leur nom l'indique, sont prévus pour le **passage des crues**. Parallèlement, des travaux d'entretien du génie civil seront effectués sur le coursier de l'évacuateur de crue de la rive gauche. Avec les vannes de fond, ces dispositifs sont essentiels pour la **sûreté du barrage**.



## L'INSPECTION DES PRISES D'EAU

La visite décennale sera mise à profit pour inspecter les **deux prises d'eau** du barrage d'Eguzon. Il s'agit de la **zone de captage de l'eau du lac** vers les conduites forcées. Chaque prise d'eau est constituée de 2 vannes de tête permettant de vidanger les conduites forcées pour réaliser des opérations de maintenance. À l'image de ce qui est fait sur les vannes de fond, l'inspection consiste à **expertiser les 4 vannes de tête** ainsi que l'ensemble de la partie génie civil et de vérifier le bon état de leur système de manoeuvre.

→ [edf.fr/vienne-creuse](https://edf.fr/vienne-creuse)